

Collection du Centre de droit de la santé d'Aix-Marseille

LE DROIT INTERNATIONAL À L'ÉPREUVE DE LA BIOÉTHIQUE

La recherche biomédicale, le génie génétique, les techniques de la procréation médicalement assistée, la transplantation d'organes ou encore le clonage humain sont désormais des pratiques transfrontières. Le droit international de la bioéthique est né à la suite d'une prise de conscience de cette réalité. Plus qu'un discours sur ce qui est acceptable ou répréhensible d'un point de vue moral, il s'agissait d'arbitrer entre plusieurs exigences morales.

Éclaté au niveau de sa forme, hétéroclite quant à ses règles de fond, le droit international de la bioéthique tente de lever le défi : ne pas rester à la traîne de la science et de la biomédecine puisqu'il se veut prospectif. Le droit international de la bioéthique conjugue trois exigences fondamentalement différentes : celle de la science, du marché et de l'éthique. Cette conjugaison se situe au cœur d'un débat passionnel et continu sur l'universalisme et les particularismes face aux droits humains.

Le droit international de la bioéthique a-t-il pu lever ces défis majeurs auxquels il était acculé ? A-t-il pu faire un arbitrage entre des valeurs parfois contradictoires ou alors s'est-il limité aux sujets susceptibles de compromis ?

L'auteur de cet ouvrage, à travers une étude exhaustive et approfondie des concepts fondamentaux du droit de la bioéthique, mais aussi à travers des cas d'application de ce droit à la fois embryonnaire et en perpétuelle gestation, nous montre ses difficultés, mais également les obstacles qu'il a surmontés et les perspectives qu'il laisse entrevoir pour l'Homme.



9 782848 741161

70 € TTC

ISSN en cours



Les Études Hospitalières
www.leh.fr

Salwa HAMROUNI – LE DROIT INTERNATIONAL À L'ÉPREUVE DE LA BIOÉTHIQUE

UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE D'AIX-MARSEILLE
FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE D'AIX-MARSEILLE

Collection du Centre de droit de la santé d'Aix-Marseille

dirigée par Antoine Leca

LE DROIT INTERNATIONAL À L'ÉPREUVE DE LA BIOÉTHIQUE

Salwa HAMROUNI

*Thèse de doctorat en droit
présentée et soutenue publiquement le 13 juin 2008
sous la direction du professeur Slim LAGHMANI*

Les Études Hospitalières